

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente-et-un juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de conseil de la mairie sous la présidence de Mr SOYER Jean, Maire.

Présents : Mr SOYER Jean, Maire, Mmes DUBREUIL Virginie, GAZEAU Marie-Renée, GUILBAUD Guylène, PONCET Nathalie, RABILLER Laëtitia, Mrs BETHUYS Julien, GUILBAUD Patrice, LECHAIRE Fabien, MICHON Stéphane.

Absents : TROUILLARD Sabrina pouvoir à DUBREUIL Virginie, PROUX Olivier pouvoir à BETHUYS Julien, NOVALI Christiane

ACQUISITION A TITRE GRATUIT DE CHEMINS PRIVES RURAUX : « LE LOGIS » - « LES BOUTARDIERES » - « LES COLOMBIERES »

Le Conseil décide à la majorité l'acquisition à titre gratuit des 3 chemins et leur intégration au domaine public communal. Les frais de géomètre ont été pris en charge par les propriétaires actuels et les frais de notaire par la commune.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

Le Conseil approuve à l'unanimité le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) fixant l'Attribution de Compensation Définitive de la Communauté d'Agglomération à 33 629,93 € pour l'année 2023.

CREATION D'EMPLOI DE SECRETAIRE GENERAL DE MAIRIE

Le Conseil décide de créer l'emploi de secrétaire général de mairie ouvert sur plusieurs grades, à temps complet, à compter du 2 janvier 2024.

DROIT DE PLACE POUR LA VENTE DE PIZZAS A EMPORTER

Le Conseil décide de renouveler l'autorisation pour l'installation de l'entreprise Pizzas Factory, pour la vente à emporter de pizzas traditionnelles les mardis sur le parking près de l'école, pour un an à compter du 1^{er} octobre 2023, moyennant un droit de place de 40 € par mois.

DENOMINATION ET NUMEROTATION DES PROPRIETES DE L'IMPASSE DES RENAUDIÈRES ET RUE DU PAY

Le Conseil décide de nommer le chemin des Renaudières « Impasse des Renaudières » et d'attribuer les numéros pour chaque propriété sortant sur l'impasse et la Rue du Pay.

En mairie, le 2 août 2023

Le Maire,
Jean SOYER



Le Secrétaire,
Julien BETHUYS

